

## Enseigner le geste vocal dans les musiques actuelles amplifiées (MAA)

### **Objectifs :**

La certification "Enseigner le geste vocal dans les musiques actuelles amplifiées (MAA)" s'adresse aux chanteurs professionnels qui souhaitent acquérir des compétences complémentaires pour enseigner le geste vocal à des apprenants et ainsi avoir une compétence complémentaire de formateur vocal (aussi nommé « coach vocal »). Le geste vocal fait référence à l'utilisation consciente et maîtrisée du corps, et en particulier des 3 étages contribuant à la fabrication du son dans l'expression artistique du chant : l'étage respiratoire, l'étage phonatoire et l'étage résonantiel - résumé dans l'expression aPPPR (« accord pneumo-phono-résonantiel ») construite en 1932 par le Dr. Jean Tarneaud, fondateur de la Société Française de Phoniatrie). Il englobe non seulement la production du son lui-même, mais aussi les aspects physiologiques (oreille, posture...) ainsi que psychologiques (identité, motivation...) qui accompagnent le chant. Le formateur vocal peut alors enseigner efficacement le geste vocal auprès d'apprenants chanteurs.

### **Public cible :**

Chanteur professionnel évoluant dans le répertoire des musiques actuelles amplifiées (spectacle vivant et/ou enregistrement studio)

### **Pré-requis :**

Avoir un niveau professionnel dans l'exercice du chant.

Avoir un niveau professionnel dans l'exercice de son oreille musicale.

Avoir un niveau professionnel dans l'exercice du piano ("piano formateur").

Compétences professionnelles	Référentiel d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><b>C1.</b> Établir un contrat moral implicite avec l'apprenant.e, en étant à l'écoute de sa demande pédagogique afin de délimiter le cadre de la relation déontologique</p>	<p>Soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury (10 min) qui permet une analyse à froid par le candidat des solutions pédagogiques proposées au regard des difficultés d'apprentissage rencontrées par les apprenant.e.s.</p> <p>Mise en situation professionnelle devant un jury d'un parcours pédagogique (20 minutes) avec un apprenant cobaye choisi par tirage au sort visant l'évaluation à chaud des solutions pédagogiques proposées au regard des difficultés d'apprentissage rencontrées par les apprenant.e.s.</p>	<p>Le candidat/ futur formateur est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le type de questionnement permettant de comprendre la raison, motivation de la demande, ce qui pousse l'apprenant à venir. Les questions posées doivent tenir compte de la double dimension à la fois psychologique et physiologique.</li> <li>- le type de questionnement permettant de déterminer d'éventuelles difficultés de l'apprenant telles que : faiblesse de la conscience rythmique, faiblesse de la conscience mélodique, faiblesse de la conscience polyphonique qui pourraient venir compliquer le geste vocal.</li> <li>- son analyse des 3 étages qui construisent le geste vocal : l'étage respiratoire, l'étage phonatoire et l'étage résonantiel (aPPR : accord-Pneumo-Phono-Résonantiel*)</li> <li>- sa proposition du plan de travail qui doit tenir compte en même temps des motivations de l'apprenant et de la réalité du geste vocal que son analyse personnelle a fait apparaître</li> </ul> <p>Tous ces éléments permettent de vérifier la qualité du contrat moral implicite établi avec l'apprenant.</p>

<p><b>C2.</b> Analyser le geste vocal des apprenant.e.s en tenant en compte des paramètres acoustiques de la voix, des micro-mouvements corporels (ressenti et gestion neuro-musculaire) afin de faire un point sur le fonctionnement de la voix</p>		<p>Le candidat/ futur formateur analyse le geste vocal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en établissant la cartographie vocale de l'apprenant construite à partir des choix personnels/ artistiques et de la réalité physiologique de sa voix. Le candidat détermine sur le clavier du piano les 4 zones : plancher, petit passage, grand passage et plafond de chacun des 2 registres ( registre de poitrine, registre de tête)</li> <li>- en déterminant le type d'accordage pneumo-phono-résonantiel ( APPR):             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. le candidat doit définir le mécanisme respiratoire majoritaire ( pression et/ou compression)</li> <li>2. le candidat doit définir le mécanisme laryngé majoritaire ( chuinté, accolé, saturé)</li> <li>3. le candidat doit définir le mécanisme résonantiel majoritaire ( formant grave, formant médium, formant aigu)</li> </ol> </li> <li>- en déterminant le niveau de conscience mélodique de l'apprenant :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la précision au quart de ton de la hauteur d'une note donnée/ hauteur représentée par le cerveau,</li> </ol> </li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>2. la précision au quart de ton de la hauteur d'une note donnée / hauteur chantée par la voix,</li><li>3. la précision au quart de ton de la hauteur d'une note donnée / hauteur jouée sur un instrument</li></ul> <p>- en déterminant le niveau de conscience polyphonique de l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>1. Le repérage des intervalles étroits ( quart de ton, demi-ton, un ton et un ton et demi)</li><li>2. Le repérage des intervalles intermédiaires ( tierce et quinte)</li><li>3. Le repérage des intervalles larges ( sixte, septième, octave)</li><li>4. Le repérage des intervalles très larges ( neuvième, dixième, onzième...)</li></ul> <p>- en déterminant le niveau de conscience rythmique de l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>1. la capacité d'anticipation à la synchronisation avec la pulsation à 1</li><li>2. la capacité de synchronisation avec la pulsation à 1</li><li>3. la capacité de synchronisation avec la pulsation à 2, à 3, à 4 et à 5...</li></ul>
--	--	--

<p><b>C3.</b> Analyser la boucle audio-phonatoire* de l'apprenant au moyen de la cartographie de l'oreille dans le but de libérer les entraves involontaires d'écoute et d'augmenter la compétence du geste vocal</p>		<p>Le candidat analyse la boucle audio-phonatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en déterminant le fonctionnement de la boucle audio-phonatoire :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le repérage des trous d'audition/scotomes éventuels</li> <li>2. Le repérage des hypersensibilités auditives/ hyperacousies* éventuelles</li> </ol> </li> <li>- en proposant des exercices de modification de la boucle audio-phonatoire :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. changement de l'angle de réverbération du son par des positionnements codifiés des mains sur les oreilles</li> <li>2. modification de la transmission sonore ( de l'onde aérienne / oreille externe vers l'onde liquidienne / oreille interne) par des torsions musculaires et des grimaces codifiées intervenant sur la zone de l'oreille moyenne</li> </ol> </li> </ul>
<p><b>C4.</b> Mettre en place le bon micro-objectif à l'intérieur de l'ensemble des objectifs possibles au moyen de la pédagogie des "4M"* afin d'initier un changement rapide et efficace.</p>		<p>M1 (micro-objectif) : Le candidat/ futur formateur va définir le micro-objectif à l'intérieur de tous les possibles en observant le geste vocal de l'apprenant</p> <p>M2 (mise en situation) : Le candidat/ futur formateur invente une mise en situation adaptée dans le but de fabriquer un nouveau vécu en stimulant la capacité de boucle sensori-motrice pour l'apprenant</p> <p>M3 (mise en mot) : Le candidat/ futur formateur invite l'apprenant à formuler son ressenti pour stimuler une nouvelle capacité de conceptualisation</p> <p>M4 (mise en mémoire) : Le candidat/ futur formateur</p>

		<p>fait revivre la mise en situation initiale pour créer une automatisation du geste vocal à long terme</p>
<p><b>C5.</b> Développer une posture pédagogique adaptée en créant le lien et en gérant l'espace physique afin de créer une relation efficace, optimiser l'impact pédagogique dans le but de construire au mieux le geste vocal de l'apprenant.</p>		<p>Le candidat organise l'espace relationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat utilise l'outil de proxémie : respecter la bulle sociale de sécurité pour que le corps de l'apprenant ne soit pas stressé involontairement.</li> <li>- Le candidat utilise l'outil d'alternance local/global :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Une distance locale (proximité physique avec l'apprenant) pour analyser la perception de l'effort du geste vocal et stimuler le vécu sensoriel intime de l'apprenant.</li> <li>● Une distance globale (distance physique avec l'apprenant) permet de repérer la signature sonore du geste vocal de l'apprenant et aussi de repérer les éléments de son langage non verbal.</li> </ul> </li> </ul> <p>Le candidat organise la nature du lien relationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place d'un rapport fusionnel (position empathique) dans le but de sécuriser l'apprenant tout en restant à l'écoute de son état d'être.</li> <li>- La mise en place d'un cadre organisateur pour permettre à l'apprenant de dépasser ses limites pour découvrir les nouveaux comportements à automatiser pour obtenir le geste vocal approprié.</li> </ul>

--	--	--

Lexique :

**La boucle des 4M :** Une relation pédagogique efficace avec l'apprenant se construit à chaque instant sur 4 étapes qui se répètent et s'enchaînent de manière à s'approprier le geste vocal recherché :

**L'étape 1 du Micro-Objectif**

Le formateur observe le comportement vocal de l'apprenant et décide du micro-objectif à modifier dans l'ensemble des éléments possibles à transformer.

**L'étape 2 de la Mise en situation**

Le formateur invente une mise en situation spécifique (une vocalise, une posture, une intention...) qui va permettre de déclencher le changement recherché chez l'apprenant.

**L'étape 3 de la Mise en mot**

Le formateur demande à l'apprenant de raconter avec ses propres mots ce qu'il vient de sentir dans son corps.

**L'étape 4 de la Mise en mémoire**

L'apprenant répète la mise en situation, cette fois-ci en pleine conscience, en associant la sensation (corps) et la formulation (esprit) dans le but de mémoriser et d'automatiser ce qui va devenir un nouveau réflexe.

**Boucle audio-phonatoire :** Processus de rétrocontrôle de la voix parlée et chantée. On produit d'autant plus facilement un son que si on a l'habitude de l'entendre et on peut facilement repérer un son d'autant plus si on a l'habitude de le produire. Il s'agit d'un automatisme involontaire d'ajustement de la voix, de son intensité, de son débit et de ses différentes propriétés en rapport avec l'activité de l'oreille.

Pour résumer : on ne peut chanter que ce que l'on entend et on ne peut entendre que ce que l'on sait chanter. Intervention particulièrement intéressante en pédagogie vocale puisqu'il suffit, par exemple, de modifier l'écoute de l'oreille de l'apprenant pour influencer instantanément

**Hyperacousie** : Sensation anormale d'intolérance au volume du son entendu et pourtant jugé tolérable par l'entourage. Cette déformation de la perception peut s'installer suite à une inflammation chronique ou suite à un accident ponctuel qui déséquilibre soit l'organe oreille soit la transmission synaptique du nerf auditif dans l'organe cerveau, soit la représentation imaginaire du son à l'intérieur des zones auditives du cerveau.

**aPPR (accord- Pneumo-Phono-Résonantiel)** : Équilibre des forces concurrentielles entre la pression d'air dans les poumons, l'accolement vibratoire des cordes vocales et la résistance de l'air dans les résonateurs du conduit vocal. Ces trois niveaux s'accordent pour fabriquer le son avec le maximum de confort vocal, quelque soit le type de répertoire recherché.